

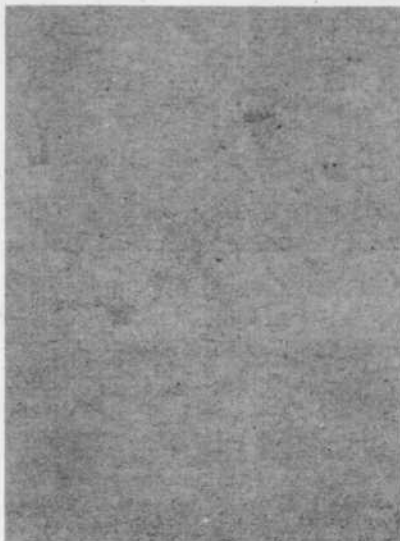
Le Lingot

TRENTE-TROISIEME ANNEE NO 16

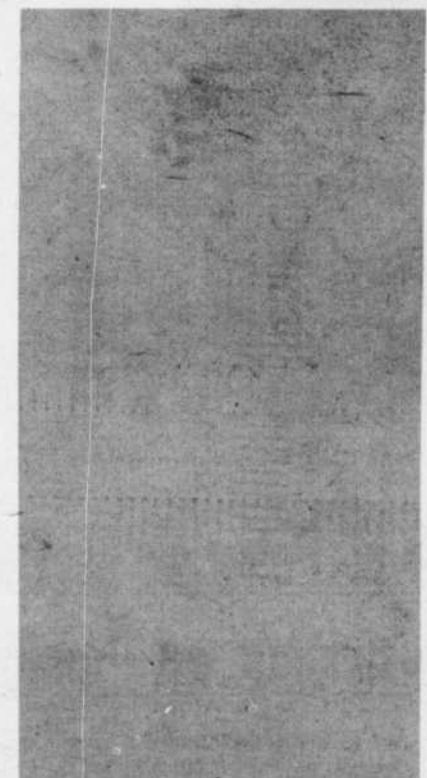
LE LINGOT, JEUDI 4 MARS 1976

Affranchissement en numéraire au tarif de la troisième [ou quatrième] classe. Permis No. 1 Arvida, Qué. [PORT DE RETOUR GARANTI] à C.P. 370, Arvida Qué. G7S 4K9

Société d'électrolyse
et de chimie Alcan Ltée



STAGE D'UN AN - Des employés de notre entreprise partiront incessamment avec leur famille pour un an ou plus en République de Guinée. De g. à dr., M. et Mme Bernard Juneau, Mme et M. Pierre Gobeil, Mme et M. Gaston Renald [de Produits Alcan Canada Limitée], M. Félix Jalbert, qui a déjà fait un stage de six mois en Afrique et qui portait une superbe robe musulmane blanche et brodée, à la mode du Sénégal. Enfin, à l'extrême droite, M. Jean-Claude Pelletier. Tous ces employés, sauf M. Renald, sont des usines d'Arvida. [Notre reportage en page 16].



LA BONNE TOURTIÈRE! Mais ce n'était pas le seul plat au menu et les gens avaient bon appétit. Dans l'ordre usuel, MM. Henri Munger, R. Villeneuve, Henri Mongeon, surintendant de l'usine des Electrodes, G. Dallaire, A. Rathé, A. Lafrance et Ernest DeSa, tous du département des Tiges. [Voir autres photos page 5].

Nouvelles responsabilités



M. S. Fortier



M. L. Morin

M. SERGE FORTIER occupe, depuis le 1er janvier 1976, le poste d'ingénieur au département de l'Entretien pour la division de l'électrolyse des usines SECAL à Arvida. Son bureau est situé à la bâtisse 21-B et son poste téléphonique est 2238.

M. LUC MORIN a été nommé le 12 janvier au poste de diplômé à la production des usines de fluorure et du séchage de l'hydrate au département du fluorure. Son bureau est à la bâtisse 301 et son poste téléphonique est 2209.



M. B. Miller



M. M. Bouchard

M. BRYAN MILLER a été désigné au poste d'ingénieur à la surveillance du procédé d'hydrate de l'usine de minerai no 1 aux usines SECAL d'Arvida. Son bureau est situé à la bâtisse 335 et son poste téléphonique est 2191.

M. MICHEL BOUCHARD qui vient d'entrer au service des usines SECAL d'Arvida a été nommé diplômé au sein du groupe Développement des cuves (Technologie de l'électrolyse) au département de recherche et développement des procédés de l'électrolyse, Centre de recherche SECAL à Arvida. Son bureau est situé à l'usine d'électrolyse no 4, et son poste téléphonique est 2798.

DEUX NOUVELLES FONCTIONS A LA COMPTABILITE

M. Robert-G. Violette, surintendant de la Comptabilité communiquait récemment que deux nouvelles fonctions viennent d'être créées dans ce département et que les titulaires relèveront du surintendant. Dorénavant, il y aura qu'un Surveillant responsable des opérations. Quant à l'autre fonction, celle d'analyste au service aux clients, elle est chargée des communications avec les clients de la Comptabilité dans la région du Saguenay et de la responsabilité de l'exactitude de tous les comptes d'inventaires, incluant les magasins.

Conséquemment, M. YVES LEVESQUE a été nommé surveillant du département de la Comptabilité et cette nomination est en vigueur depuis le 1er mars. Il a son bureau à la chambre 323 du bureau principal. Son poste téléphonique est 3328.

M. CAMIL-C. SIMARD a été le 1er mars 1976 nommé Analyste-Service aux clients de la comptabilité. Son bureau est situé à la chambre 324 du bureau principal et son poste téléphonique est 3367.

Au service de l'entretien (Division de l'électrolyse) des usines SECAL d'Arvida, M. G.L. Duhaime, surintendant du département vient d'annoncer les nominations suivantes qui sont en vigueur depuis le 14 février 1976, à l'exception de celle de MM. Gagnon qui date du 1er janvier.

M. GUY MORISSETTE occupe depuis le 1er mars 1976 le poste de Préposé à la sécurité au département Energie Electrique, relevant du Coordonnateur principal de l'administration du personnel. Son bureau demeure au 425 de la rue Fay, Arvida et son poste téléphonique est 2134 (Bell) ou 744 (Pax).

M. BERTRAND CYR, a été muté le 1er mars 1976 de la division du Personnel des usines d'Arvida au Service du personnel du département Energie électrique où il occupe le poste de conseiller - Formation et services aux employés syndiqués - et relèvera du Coordonnateur principal de l'administration du personnel. Son bureau est aussi situé au 425 de la rue Fay, Arvida et son poste téléphonique est 2134.

M. YVES-MARIE LAROUCHE est promu contremaître d'entretien (équipes), Atelier 51A.

M. MARCEL GAGNON a été promu au poste de contremaître d'entretien (équipes), Atelier 51A.

M. J.W. CROISETIERE occupe depuis le 19 janvier le poste de diplômé au département de l'ingénierie, secteur de l'électricité, un département de la division du Génie et de l'informatique de SECAL à Arvida. Son bureau est situé à la bâtisse 100, chambre 124.

M. R. COURTEMANCHE a été nommé le 19 janvier au poste de diplômé du département de l'ingénierie pour les secteurs Coulage et épurateurs des salles de cuves. Il a son bureau à la chambre 126 du bureau principal et son poste téléphonique est 3219.

M. MARCEL MARTEL vient d'être promu au poste de surveillant Services de la trésorerie et représentant (planification et analyse) de la division des services administratifs de SECAL à Arvida. Son bureau est situé à la chambre 304 du bureau principal et son poste téléphonique est 2582.

M. JOS VILLENEUVE a été promu au poste d'inspecteur-planificateur au département de l'entretien pour la division de l'électrolyse de SECAL à Arvida. Son bureau est situé à la bâtisse 51-A.

M. RAYMOND BRASSARD, d'Alma, de la section bureaux du groupe Support technique, a été nommé, à compter du 1er mars, à la fonction de contremaître - conciergerie, routes et ponts, sous la responsabilité de M. Frank Wilson, services et lignes, Centre nord d'entretien.

M. CLAUDE DESBIENS, d'Alma, contremaître électricité, entretien majeur et projets au Centre nord d'entretien d'Energie électrique a été nommé et ce, à compter du 1er mars, au poste de technicien spécialisé, électricité, au groupe Support technique.

M. GERARD HARVEY, d'Alma, mécanicien entretien, Centre nord d'entretien, a été nommé, à compter du 1er mars, contremaître, entretien général, sous la responsabilité de M. Henri-J. Tremblay, surveillant principal, groupe mécanique et électricité au CNE.



M. J. W. Croisette



M. R. Courtemanche



M. M. Martel



M. J. Villeneuve



M. R. Brassard



M. C. Desbiens



M. G. Harvey



M. O. Raymond



M. Y. Simard

M. OVILA RAYMOND, d'Alma, technicien électricité, entretien majeur et projets, a été nommé, à compter du 1er mars, contremaître du même groupe, sous la responsabilité de M. Henri-J. Tremblay, surveillant principal, mécanique et électricité, CNE.

M. YVON SIMARD, d'Alma, technicien protections et communications, a été muté depuis le 1er février à la fonction de technicien électricité, sous la responsabilité de M. N.-Yvan Côté, surveillant du groupe Support technique au CNE.



M. G. Morissette



M. B. Cyr



M. Y. M. Larouche



M. M. Gagnon

Laval Pelletier et Benoit Hudon participent au "moitié-moitié"

Le 6e bonspiel-sécurité annuel d'Alma s'en vient et les huit "moitiés-moitiés" l'auront précédé avec autant de slogans de sécurité et de prévention. Ce bonspiel a ceci de particulier que, pendant deux soirées et deux journées, on s'amuse et on est heureux entre amis, mais en même temps, on ne peut faire autrement que de réfléchir sur la sécurité et la prévention des accidents autant à l'extérieur qu'au

travail. Ainsi, après Michel Boivin, Vick Goulet deux fois, Anna Lamirande, Bertrand Tremblay et André Côté, c'est Laval Pelletier qui voit son slogan sur les billets du 7e moitié-moitié "Une action banale peut devenir fatale", puis Benoit Hudon qui voit le sein reproduit sur les billets du 8e "moitié-moitié": "Sécurité, vous êtes concernés".



M. YVES VILLENEUVE, à g., surintendant du département Génie industriel aux usines d'Arvida, au cours d'un colloque à l'université du Québec à Trois-Rivières avec des étudiants du département de génie industriel.

Raffermir les liens université-industrie

M. Yves T. Villeneuve, surintendant du département de Génie industriel aux usines d'Arvida, prononçait récemment une causerie devant les professeurs et étudiants du département de génie industriel de l'Université du Québec à Trois-Rivières. Le thème portait sur l'historique, l'évolution et l'orientation de la fonction génie industriel à la Société d'électrolyse et de chimie Alcan Ltée au Saguenay et Lac-St-Jean.

La rencontre s'est terminée par une période de questions sur la pratique de la profession dans l'industrie et sur les tendances actuelles de l'enseignement de cette même profession en milieu universitaire.

Quelques jours auparavant, à l'École polytechnique de Montréal, M. Villeneuve avait accepté de présider un jury ayant pour tâche de décerner le prix au meilleur projet soumis par les étudiants en génie industriel à l'Institut américain de génie industriel, région 5, comprenant l'est du Canada et le nord des États-Unis.

Ces présences d'un représentant de la Société d'électrolyse et de chimie Alcan Ltée dans le milieu universitaire s'inscrivent dans le cadre d'objectifs déterminés par la division Génie et informatique de SECAL qui sont de raffermir les liens entre les maisons d'enseignement et l'industrie.

Les primes de la RRQ et de l'assurance-chômage augmentent

Au début d'une nouvelle année, les contribuables sont souvent invités à prendre connaissance de réajustements d'impôt, de cotisations à l'assurance-chômage ou à d'autres organismes gouvernementaux.

Cette fois-ci, ce sont les régimes de pension des gouvernements du Québec et du Canada qui voient les cotisations des contribuables haussées et ce, depuis le premier janvier 1976.

Régie des rentes du Québec

Tout d'abord, le gouvernement du Québec a fait savoir que le maximum des gains admissibles à la Régie des rentes du Québec est porté à \$8,300. Une première tranche de \$800, est non imposable, ce qui laisse un total imposable de \$7,500.

Le taux de cotisation demeure le même, soit 1,8% pour les particuliers et 1,8% pour les employeurs. Par conséquent, la cotisation annuelle maximale s'établit comme suit:

Maximum des gains admissibles (\$8 300)	
moins	x 1,8%: \$135.
Tranche de \$800 non imposable	

Ce calcul, que vous pouvez adapter à votre revenu annuel, peut se résumer dans l'exemple suivant. Si votre revenu annuel est de \$7,000, vous devez soustraire \$800, représentant la tranche de salaire non imposable, et multiplier le reste, soit \$6,200, par 1,8%. Le produit, \$111,60, représente le montant qui vous sera retenu, par déduction directe sur le salaire, au chapitre de la Régie des rentes du Québec et ce, annuellement.

Si votre salaire annuel est supérieur à \$8,300, quelque \$135, vous seront retenus, ce montant étant le maximum de la cotisation.

L'assurance-chômage

Par ailleurs, depuis le premier janvier, le pourcentage des gains admissibles, en ce qui a trait à l'assurance-chômage, est de 1,65%. Ce nouveau pourcentage détermine une retenue maximum de \$14,30 par

mois, pour les employés-cadres dont le revenu mensuel est égal ou supérieur à \$866,66, alors qu'il entraîne un déboursé maximum de \$3,30 par semaine pour les employés à l'heure dont le revenu est égal ou supérieur à \$200 par semaine.

Ce pourcentage amène l'employé cadre qui reçoit par exemple un salaire mensuel de \$650, à verser, par retenue directe sur salaire, des cotisations mensuelles de \$10,73 au chapitre de l'assurance-chômage.

Par ailleurs, l'employé à l'heure dont le revenu hebdomadaire est de \$150, verra ses cotisations fixées à \$2,48 par exemple, et retenues directement sur son salaire.

Impôt 1976

Enfin, il est bon de noter qu'en ce qui concerne les exemptions pour 1976, servant à déterminer les taux d'imposition du Québec et du Canada, les nouvelles

Bonspiel "50e anniversaire" des employés de l'Alcan du Saguenay-Lac-St-Jean

Les adeptes du tournoi annuel de curling pour les employés de notre entreprise au Saguenay-Lac St-Jean seront sans doute heureux d'apprendre que l'organisation de la compétition 1976 va bon train, toujours sous l'habile direction de M. Raymond Nerron. Celui-ci nous apprend qu'il s'est adjoint le personnel de quelque huit comités pour lui venir en aide.

Cette année, le tournoi sera celui du

Cinquantième anniversaire. Il durera 18 jours et 160 équipes pourront être inscrites. Comme par le passé, les premières équipes inscrites seront les premières acceptées. Il faudra cependant attendre que les formules d'inscription soient prêtes et les amateurs seront avertis en temps opportun. Les personnes intéressées peuvent prendre note de la date de ce tournoi "50e anniversaire" qui se déroulera du 11 avril au 2 mai prochain.

La course des pichous, un prolongement de



La radio, la télévision et la plupart des média d'information ont fait connaître le programme PARTICIPATION que poursuit le ministère fédéral de la Santé et du Bien-être. Le récent concours surnommé "La course des pichous" au programme du Carnaval-Souvenir de Chicoutimi 1876 a permis de découvrir que plusieurs employés des usines de SECAL à Arvida ont mis à profit les recommandations de "PARTICIPATION".

En effet, M. Paul-H. Bergeron de l'UQAC, organisateur de la course à laquelle s'étaient inscrits 175 hommes et 16 femmes, précisait qu'il y avait des gens de SECAL qui avaient fait bonne figure. Ont pris le départ, MM. J.C. Richard Doucet, du département de l'ingénierie; Noël Cantin, d'Entretien majeur et construction; Régis Asselin, d'Énergie électrique; André Tremblay, d'Entretien à l'usine de minerai no 2 et Pierre Tremblay, groupe technique centrale du Service de l'électricité.

Le défi

Comme nous le mentionnait l'un de ces participants, le défi n'était pas de se retrouver en tête des concurrents mais bien plus de mettre à l'épreuve leurs ressources physiques et si possible de parvenir au terme de la course. Ils l'ont réussi.

Ces concurrents qui pratiquent le conditionnement physique ont eu beau-

coup de satisfaction à se joindre aux autres et n'entendent pas laisser de côté leur programme.

M. Bergeron, rappelle qu'à la première année, la course de 1973, 12 hommes et une femme s'étaient inscrits, alors que cette année, il y eut en tout 191 participants. La progression a été bonne et l'on peut s'attendre, disait-il, qu'en 1980, il y en aura 2,000.

Un hommage

La course de pichous dans le cadre du Carnaval-Souvenir de Chicoutimi 1876 se voulait un hommage aux anciens qui devaient souvent faire des parcours semblables à celui de ce samedi 21 février 1976. De plus, la course de 9,1 milles mettait en évidence les bienfaits d'un programme de conditionnement physique tel qu'on le retrouve dans certaines maisons d'enseignement à l'intention, bien-entendu, des étudiants mais aussi des adultes.

En préparation à la course de l'année prochaine, les organisateurs veulent inviter une cinquantaine d'institutions de la région et même de l'extérieur à former leur propre équipe d'une trentaine de personnes qui se préparaient à la grande épreuve du Carnaval Souvenir de Chicoutimi 1877. M. Richard Doucet de SECAL promet de mettre sur pied une équipe d'employés de nos usines qui sera aussi de la partie.

Cotisation haussée?

Le Club de la direction de l'Alcan d'Arvida convoque tous ses membres en règle à une assemblée spéciale, ce soir jeudi à 20h au local du Club. But de la réunion générale: Faut-il augmenter la cotisation?

Soirée bavaroise

Samedi le 13 mars, les membres du Club

formules TD1 et TPD1 (1976) ne seront pas remplis par les employés. En effet, les exemptions fédérales seront multipliées par un facteur d'indexation de 1.1113.

Quant aux exemptions provinciales, aucun changement n'a été signifié, le montant restant le même qu'en 1975.

Cependant, tous les employés payés à

la direction de l'Alcan d'Arvida et leurs amis sont invités à une Soirée bavaroise, avec orchestre de Laurent Perron et de ses neuf musiciens. Pour détails, l'organisateur: M. Raoul Arseneault.

l'heure désireux de modifier le montant de leurs exemptions peuvent le faire en envoyant une formule TD1 et TPD1 révisée (1976) au bureau de la paie, au soin de M. Réal Lévesque, alors que le personnel cadre peut suivre les mêmes procédures en s'adressant au service de l'administration des salaires, numéro 269, bureau principal.

Les Jeunes Entreprises du Saguenay Inc.

Un millier de Saguenéens y croient

Selon M. Michel Curti, président du Conseil d'administration des Jeunes entreprises du Saguenay Inc., il y a pas moins de mille Saguenéens qui s'intéressent directement ou indirectement au mouvement des Jeunes entreprises.

Analysant l'impact social de la création des neuf compagnies qui ont été incorporées cette année dans les écoles secondaires et les CEGEP de la région, M. Curti, qui est directeur du Service des relations publiques de SECAL dans notre région, mentionnait que ces jeunes entreprises ont recruté 177 adolescents et adolescentes du secondaire, voire du CEGEP, qu'elles ont reçu l'appui de centaines d'actionnaires et qu'elles comptent sur la collaboration d'une centaine d'experts-conseils, administrateurs, éducateurs et représentants du service d'appoint. Il a souligné le travail intense du directeur exécutif, M. Raymond Bélanger, qui est professeur de vie économique et d'histoire au secondaire V, de la polyvalente de Kénogami.

Un millier de personnes, précisait-il, permettent présentement à notre jeunesse étudiante d'acquérir une expérience pratique du milieu de la gestion des affaires. Ces jeunes gens seront alors mieux équipés pour faire leur entrée sur le marché du travail, ajoutait-il. De fait, précisait-il, il s'agit ici de l'objectif fondamental du mouvement des Jeunes entreprises.

Des chartes

M. Curti avait été invité à remettre à chacun des présidents et présidentes des nouvelles entreprises la charte attestant que leur demande d'incorporation avait été agréée.

Cette remise officielle des chartes aux neuf compagnies nouvellement constituées avait lieu à la Polyvalente de Kénogami, le 24 février dernier.

Le socio-politique

Le succès atteint cette année, disait encore M. Curti, apporte au Conseil d'administration des Jeunes entreprises du Saguenay une satisfaction encore plus grande. Pour former neuf compagnies, il a fallu surmonter l'obstacle de l'incertitude créée par la situation trouble dans les relations patronales ouvrières du milieu de l'éducation. Les jeunes participants du mouvement ont pu se rendre compte que la gestion d'une entreprise était assujettie à des phénomènes socio-politiques sur lesquels l'entreprise n'a aucun contrôle, soulignait-il.

Campagne de souscription

Une campagne de souscription avait été lancée l'an dernier dans le but de constituer un fonds pour l'administration et le bon fonctionnement des Jeunes entreprises du Saguenay. Elle va bon train, révéla M. Curti.

L'objectif n'est pas encore atteint, disait-il, mais les efforts seront intensifiés

car l'appui financier de plusieurs entreprises régionales, grandes, moyennes ou petites est déjà acquis à la cause.

Employés de Secal aux J.E.

Fait à noter pour les lecteurs de notre journal, au nombre des dirigeants de ces jeunes entreprises, il se trouve plusieurs fils et filles de nos employés. De même, plusieurs employés des usines SECAL au Saguenay participent activement au mouvement. En plus de M. Curti, l'on retrouve MM. Robert Lavoie, Entretien électrolyse; Claude Nadeau, relations publiques; Maurice Parent, Service immobilier; administrateurs des Jeunes entreprises du Saguenay et MM. Noël Cantin, Entretien majeur et construction; André Beaulieu, Relations avec les cadres; Gerry O'Bomsawin, Génie industriel; et Charles Sauter, entretien majeur et construction. Ces derniers agissent à titre de conseillers auprès des Jeunes entreprises ou sont à la disposition de l'organisme en cas de besoin.



"SUCREBEC" ET LES AFFAIRES - Au moyen d'une fabrique de sucreries, les administrateurs et les actionnaires de la Jeune entreprise "SUCREBEC" sont lancés en affaires. Ils goûtent à l'initiation à la vie de l'entreprise. Sur cette photo, Mlle Monique Laplante, présidente de "SUCREBEC", étudie la charte d'incorporation qu'on vient de lui remettre. Les autres jeunes administrateurs sont Mlles Ginette, fille de Gérard Chapdelaine, Martine, fille de Jacques Potvin et Maude, fille de Dorilas Roy. On voit aussi sur la photo M. Clément Bernard, professeur et conseiller de la compagnie que dirige Mlle Laplante et M. Michel Curti, président du Conseil des Jeunes entreprises du Saguenay, Inc., MM. Chapdelaine, Potvin et Roy sont employés à SECAL d'Arvida.



Le Lingot

Tirage: 10,700 copies

Journal industriel publié à Arvida par le Service des relations publiques de la Société d'électrolyse et de chimie Alcan Ltée, pour tous les employés de notre entreprise dans la région et ceux de Produits Alcan Canada Limitée.

Rédacteur en chef: 548-4611

Ludovic-D. Simard

Secrétaire à la rédaction: Postes

Charles-A. Carrier 3352

3353

Journaliste: chronique économique: 3354

Raymond Arcand

Aluminerie d'Isle-Maligne: [Alma] 662-6461

Jean-Jacques Marier poste 313

Section Anglaise

Mrs. Jean Deutschman 548-4519

Petites annonces 340, Davis

Arvida

Abonnement: \$3 par an.

Imprimeur: Les Editions du Réveil Ltée,
73, du Vieux, Pont, Jonquière.

Membre de la Corporation des communicateurs
canadiens.

Vingt et une fois gagnant de prix nationaux et
internationaux.

Adresse de nos bureaux:

340 rue Davis, C.P. 370

ARVIDA [Québec]

Code Postal: G7S 4K9

DÉPÔT LÉGAL:

Bibliothèque nationale, Ottawa

Bibliothèque nationale du Québec

SELON LES RÈGLES - La jeune entreprise "ARBEC" fonctionne à la Polyvalente d'Arvida. On reconnaît ci-dessus, de g. à d., 1ère rangée, Linda, fille de Jean-Roch Beaumont, Monik, la présidente, fille de Clément Belley, Claire, fille de Fernand Bouchard, de Rayons de soleil, Kénogami; et M. Raynold Bélanger, professeur d'histoire et de vie économique au Secondaire V de la polyvalente de Kénogami et directeur exécutif des Jeunes entreprises du Saguenay, Inc. En arrière, Philippe, fils de Ralph Morrison, John, fils de Paul Rhedey et Ian, fils de Jules-Denis Banville, des derniers de "PADDY ENTREPRISES" de l'école de St. Patrick. A l'exception de Mlle Bouchard les jeunes entrepreneurs sont des fils et filles d'employés de SECAL à Arvida.

En 1975

L'Alcan a injecté près de \$175 millions dans l'économie régionale

Impact économique de l'Alcan au Saguenay et Lac-Saint-Jean
en 1975

Salaires et avantages sociaux	\$127,458,430
Achats et contrats de service	\$38,648,598
Frais de transport	\$7,397,078
Total:	\$173,504,106.

En 1975, Aluminium du Canada, Ltée a versé par le biais de la Société d'électrolyse et de chimie Alcan Ltée et des usines Lapointe et Saguenay de Produits Alcan Canada Limitée près de \$175 millions dans l'économie régionale.

L'entreprise Alcan, multinationale si l'on veut mais surtout poule aux oeufs d'or pour la région, est le plus important employeur au Saguenay et Lac Saint-Jean et assure à ce secteur un apport économique majeur.

De l'argent neuf

Nos exportateurs étant de l'ordre d'environ 85% de la production totale Alcan, il est intéressant de souligner que chaque dollar injecté par l'Alcan dans notre économie régionale est constitué de 85c qui nous proviennent de l'extérieur du pays.

Quotidiennement, l'Alcan a déversé plus de \$480,000. dans l'économie régionale aux chapitres des salaires, frais de transport, achats et contrats de service.

Au cours de l'année '75, les quelque 9.000 employés de l'Alcan de notre région

se sont répartis \$127.4 millions en salaires. Près de \$39 millions étaient dépensés par l'Alcan en achats et contrats de service, alors que les frais de transport s'élevaient à plus de \$7 millions.

Par ailleurs, quelque \$61 millions furent dépensés par l'Alcan en 1975 en investissements extraordinaires. Ce montant touchait certains projets visant à moderniser les installations existantes, améliorer les conditions de travail et protéger l'environnement.

Dépenses imposantes certes, mais qui sont un apport des plus précieux pour toute l'économie de notre région.



UN BON MOYEN de souligner un heureux événement que ce repas à la canadienne dans la salle à manger des employés du département des Tiges. Dans l'ordre usuel, MM. G. Jobin, P.-A. Truchon, H. Bourgeois, M. Tremblay, F. Jean, M. Bergeron et A. Thériault.



D'AUTRES CONVIVES qui feront honneur à la tourtière, MM. N. Pelletier, W. Vaillancourt, Chs-H. Dery, L. Thibault, G. Boissonneault, L.-J. Lavoie, R. Dallaire et M. Larouche.

Même dans un endroit dangereux, le record de sécurité est possible

Une année sans accident avec perte de temps, c'est déjà un excellent record. Réussir le même exploit au département des Tiges, à l'usine des Electrodes, c'est encore mieux et plus difficile. Il suffit de savoir qu'un équipement mécanique transporte les tiges suspendues à une sorte de mini-rail, un peu comme un monte-pente transporte les skieurs. Et ces tiges de métal au bout desquelles on fixe les anodes pourraient sans doute blesser les employés imprudents qui oublieraient que l'ensemble de leur atelier exige une prudence constante.

C'est ce que M. Henri Mongeon, surintendant de l'usine des Electrodes a fait valoir l'autre jour, à l'occasion d'un repas en commun "à la canadienne" pris dans la salle à manger des employés des Tiges.

Ce record de sécurité est le travail d'équipe d'une cinquantaine d'employés et cadres. Dans l'usine des Electrodes, c'est le seul département qui a réussi cet exploit en 1975. Dans son allocution, M. Mongeon a également souligné que

l'accent serait mis en 1976 sur la propreté et sur le bon ordre.

Le département à l'honneur a M. Raymond Duchesne comme contremaître général et M. Ernest Desa, surveillant principal, Anodes pré-cuites.

M. François Senécal-Tremblay, vice-président Electrolyse, région de l'Est, a adressé à ce groupe d'employés prudents une lettre de félicitations.

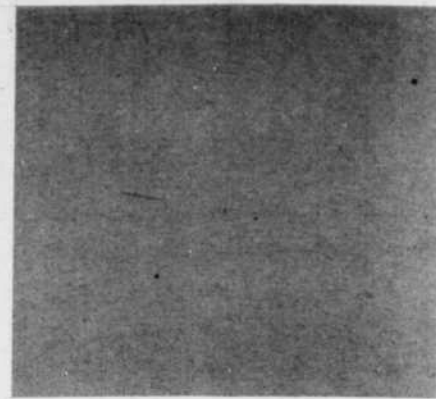
STATISTIQUES ENVIABLES

L'agent de sécurité de l'usine des Electrodes, M. Wendell Gale, nous a fourni des statistiques qui démontrent les efforts déployés par les employés au cours de 1975.

	1974	1975
Accidents mineurs	93	65
Accidents négligés	5	0
Acc. avec perte de temps	4	0
Quasi-accidents	0	2



M. PAUL BOURDEAU, nouvel officier en chef de la Sûreté à la Société d'électrolyse et de chimie Alcan Ltée au Saguenay-Lac-St-Jean, que l'on voit ici à droite, est entré en fonctions le 1er mars. Il est en compagnie de son prédécesseur au même poste, M. Maurice Laliberté, qui prend sa retraite après plus de 34 ans à la Sûreté de notre entreprise, dont huit ans comme officier en chef dans la région.



LA FIERTE DE L'EXPLOIT — Un million d'heures sans accident avec perte de temps, c'est un événement qu'il faut fêter! Dans l'ordre usuel, ci-contre à gauche, MM. John C. Winch, directeur du Centre de recherche d'Arvida, Réal Langevin, Richard Gauthier, Augustin Girard; ci-contre à droite, MM. Jacques Côté et Serge Frias, tous du service de contrôle de l'environnement.

UN RECORD DE SÉCURITÉ, ÇA SE FÊTE! À preuve cette photographie où M. Lévis Leblanc, échantillonneur au centre analytique, s'apprête, de concert avec M. François Senécal-Tremblay, à passer au hachoir toutes les situations où l'insouciance et l'imprudence conduisent aux accidents fâcheux.

Le Centre de recherche d'Arvida millionnaire de la sécurité

Récemment, les employés des divers départements du Centre de recherche d'Arvida ont envahi le hall intérieur du pavillon Henri Shehyn dans le but de souligner dans la joie d'une rencontre un million d'heures sans accident avec perte de temps.

La réunion, à laquelle assistaient MM. François Senécal-Tremblay, vice-président de SECAL, J.C. Winch, directeur du Centre de recherche, et Robert Hallahan, président du comité de sécurité, se voulait une occasion de féliciter tous les techniciens, analystes et professionnels de leur participation active à la sécurité industrielle.

La sécurité, une nécessité

Quoi que certains malins en pensent, le Centre de recherche et tous ses départements touchant de près aux aspects scientifiques et techniques de l'électrolyse, la chimie et le développement sont des secteurs de l'industrie de l'aluminium où les employés ont à travailler dans des conditions souvent dangereuses.

La manipulation de gaz toxiques ou explosifs et les diverses opérations courantes de la recherche scientifique sont autant de situations où la sécurité, loin d'être un luxe, devient une nécessité, un besoin



6 LE LINGOT, JEUDI 4 MARS 1976

QUELQUES MILLIONNAIRES DE LA SÉCURITÉ exhibent avec fierté le souvenir qui leur fut remis à l'occasion des 19 mois de travail sans accident. A

l'extrême gauche de la photographie, M. Eric VanDalen, surintendant du département de recherche et développement des procédés chimiques.



C'EST AUSSI UNE VICTOIRE pour les techniciens, analystes et professionnels du département de recherche et développement des procédés de l'électrolyse. M. J.W.H. Clare, surintendant, félicite ici un technicien qui, heureux du record de sécurité, souhaite peut-être que l'hiver s'éternise encore un peu.

erche d'Arvida nnaire curité

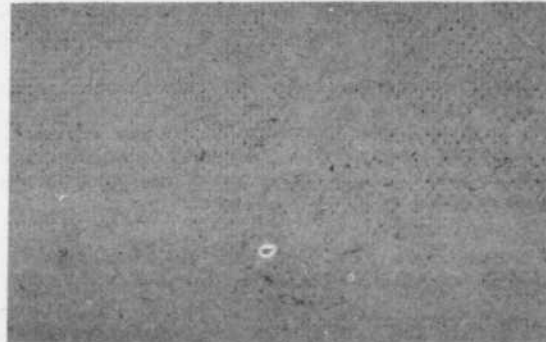
collectif et individuel. "Chacun est concerné par la sécurité, nous soulignait M. Robert Hallahan, et le résultat d'aujourd'hui est le fruit de la participation de tous les employés".

La sécurité dans la recherche constitue une réalité puisque les initiatives de propreté, de bon ordre et de prudence, de même que le port obligatoire des lunettes de sécurité ont permis le 17 novembre dernier de cumuler 19 mois sans accident avec perte de temps, soit 1,000,000 d'heures de sécurité active.

Souvenirs pour le futur

A l'occasion de la rencontre du million d'heures, quelques souvenirs furent distribués aux responsables de l'exploit, les employés des centres de recherche et développement des procédés chimiques et d'électrolyse, du service de contrôle de l'environnement, les laboratoires des usines de minerai, du centre analytique, des services extérieurs, du centre de développement des cuves et du centre de documentation technique.

Un mot d'ordre fut lancé à cette occasion: "Faisons à chaque heure de travail, un pas de plus vers le deuxième million d'heures sans accident!"



LA SÉCURITÉ, C'EST AUSSI L'AFFAIRE DES FEMMES. Mmes Carole Paultre, recherchiste en documentation et Joyce Littlejohn, commis bibliothécaire sont toutes deux fières des félicitations que leur transmet M. François Senécal-Tremblay.



LE CENTRE DE RECHERCHE regroupe un ensemble de tâches scientifiques, techniques et délicates. Sur la présente, M. Jean Doucet, chimiste de recherches, travaille sur un chromatographe en phase liquide.

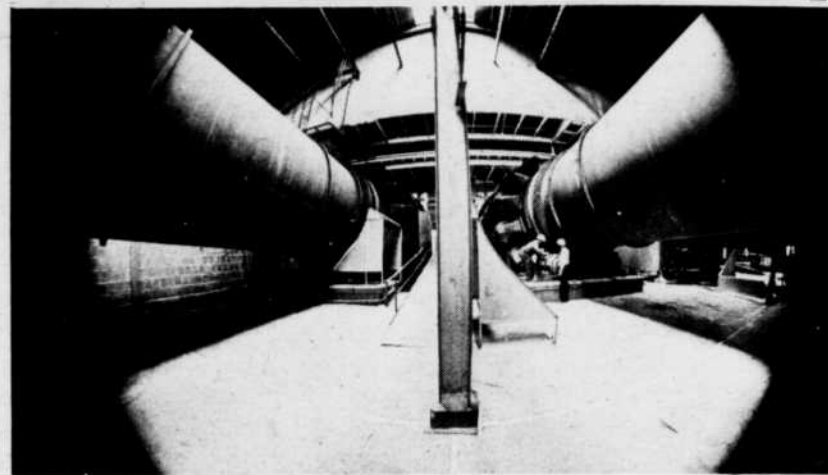
7 LE LINGOT, JEUDI 4 MARS 1976

En 1975, le secteur Exploitation a tourné au ralenti



En 1975, les besoins en alumine des usines d'électrolyse Alcan et des compagnies associées ont été de 20% moindres qu'en 1974, en raison de coupures volontaires dans la production d'aluminium. Ce sont surtout les installations Alcan au Canada, à la Jamaïque et en Australie qui, transformant la bauxite en alumine, ont approvisionné, en 1975, les diverses usines d'électrolyse Alcan.

Au Québec, les usines de notre Société ont absorbé plus d'un million de tonnes d'alumine affinée à l'usine d'Arvida, à partir de la bauxite importée de la Guinée et d'autres pays tropicaux. La Jamaïque, de son côté, a produit plus d'un million de tonne d'alumine qui fut expédiée aux filiales et participations Alcan en Europe. Dix pour-cent



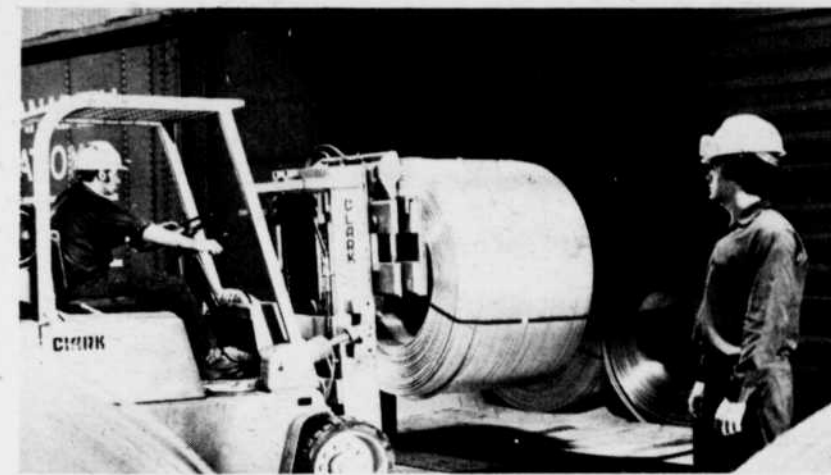
seulement de cette bauxite ont été dirigés vers le Canada.

L'usine de Kitimat s'est en outre approvisionnée en alumine depuis la Société Queensland Alumina Limited [Australie] qui est une participation de l'Alcan. L'usine Alcan de la côte Pacifique a consommé en 1975 une grande partie des 480,000 tonne d'alumine australienne.

Alcan prévoit qu'au cours des années '80, un nouveau programme d'approvisionnement en matière première sera instauré: les usines de SECAL s'alimenteront en bauxite principalement du Brésil, tandis que l'Europe recevra sa matière première des mines guinéennes.



Aux prises avec la récession et avec des stocks qui ne cessent de gonfler, l'industrie de l'aluminium a décidé de réduire sa production. La production globale des filiales et participations Alcan passait de 2,174,000 tonnes en 1974 à 2,016,000 tonnes en 1975, la diminution étant de l'ordre de 7%. Par ailleurs, les usines de la Société d'électrolyse et de chimie Alcan Ltée produisaient quelque 838,000 tonnes d'aluminium, comparativement à 963,000 tonnes en 1974. En outre, au cours des huit derniers mois de 1975, les usines de notre Société ne fonctionnaient qu'à 79% de leur capacité.



Le secteur Transform. tion a subi lui aussi le contrecoup de la mévente. En ce sens, les livraisons ont baissé de 13,000 tonnes, soit 23% par rapport à l'année précédente, et les revenus ont fléchi de \$119 millions. Néanmoins, ce secteur de l'industrie a, par sa capacité d'absorption de métal brut, joué un rôle de première importance dans les résultats des usines d'électrolyse et d'affinage de matières premières.

En épluchant le rapport annuel 1975

Comme à toutes les années, à la même époque, Alcan Aluminium Limitée présente à tous ses actionnaires du monde entier, à la presse et aux divers milieux publics, son rapport annuel qui décrit la performance de l'entreprise pour l'année qui vient de se terminer.

Le Lingot présente aujourd'hui à tous ses lecteurs les faits saillants du bilan de notre entreprise de même que les points majeurs touchant, plus près de nous, la Société d'électrolyse et de chimie Alcan Ltée (SECAL).

Société d'électrolyse et de chimie Alcan Ltée

Les usines d'électrolyse de notre Société ont fonctionné à 79 pour-cent de leur capacité au cours des huit derniers mois et rien ne laisse prévoir pour le moment un retour à une cadence plus rapide. Au total, quelque 838,000 tonnes d'aluminium ont été réalisées en 1975, comparativement à 963,000 tonnes en 1974. Par ailleurs, les besoins en alumine des usines de SECAL et des compagnies associées ont été de 20 pour-cent moindres qu'en 1974 en raison des coupures décidées dans la production d'aluminium. Au Québec, ces mêmes usines ont absorbé plus d'un million de tonnes d'alumine affinée à l'usine d'Arvida, à partir de la bauxite importée de la Guinée, de la Sierra Leone, de la Guyane et du Surinam. Par ailleurs, les usines canadiennes d'électrolyse ont bénéficié en 1975 de quelque \$75 millions en immobilisations, dont \$25 millions ont été consacrés à l'amélioration de l'environnement et le reste à des travaux essentiels de reconstruction et d'entretien.

o o o

Des inventaires supérieurs à 100,000 tonnes sont présentement entreposés aux diverses usines Alcan du Saguenay et Lac Saint-Jean. Malgré toutes les contraintes économiques, la haute direction de notre entreprise a préféré accumuler d'impressionnants stocks d'aluminium, plutôt que de régler le problème en recourant à des mises à pied massives en 1975.

o o o

Malgré les déceptions que nous a réservées l'année 1975, la Société d'électrolyse et de chimie Alcan Ltée compte dépenser, en 1976, en investissements extraordinaires près de \$63 millions. Ce montant couvrira les coûts de projets visant à moderniser nos installations existantes, améliorer les conditions de travail, protéger l'environnement, en plus de couvrir les frais de projets à long terme.

Alcan Aluminium Limitée

En 1975, le monde industriel a vécu la plus forte récession économique depuis la fin de la guerre. Les effets de cette crise ont fortement touché les producteurs de matières et de métaux de base tels que l'aluminium. Pour sa part, Alcan n'a pas été épargnée et elle a connu une année décevante.

o o o

Le nombre d'employés de l'entreprise Alcan à travers le monde a fléchi quelque peu en 1975, passant de 64,000 en 1974 à quelque 61,000 en 1975. Par ailleurs, près de 19,500 canadiens étaient à l'emploi de l'Alcan à la fin de décembre 1975 et se partageaient des salaires évalués à plus de \$260 millions pour l'année 1975. Au Saguenay et Lac Saint-Jean, la compagnie Alcan compte 9000 employés; ce qui représentait, en 1975, près de \$128 millions en salaires et avantages sociaux.

o o o

Au cours de l'exercice financier 1975, le budget de la recherche s'est accru de \$2 millions, passant de \$16 à \$18 millions.

o o o

Le nombre d'actions en cours au 31 décembre 1975 était de 35,38 millions comparativement à 34,71 millions en 1974 et 34,40 millions en 1973. Par ailleurs, les porteurs d'actions ordinaires étaient au nombre de 46,588 en 1975, par rapport à 47,978 en 1974 et 50,062 en 1973.

o o o

Au 31 décembre 1975, la répartition des actions ordinaires s'établissait comme suit: Canada, 42%; Etats-Unis, 43.1% et autres pays, 14.9%. En 1974, les canadiens détenaient 45.4% des actions ordinaires, alors que 44.1% allaient aux actionnaires américains et 10.5% aux actionnaires d'autres pays. Le changement dans la répartition des actions, entre 1974 et 1975, ne tient donc qu'à l'augmentation des investissements des autres pays qui sont passés de 10.5% en 1974 à 14.9% en 1975.

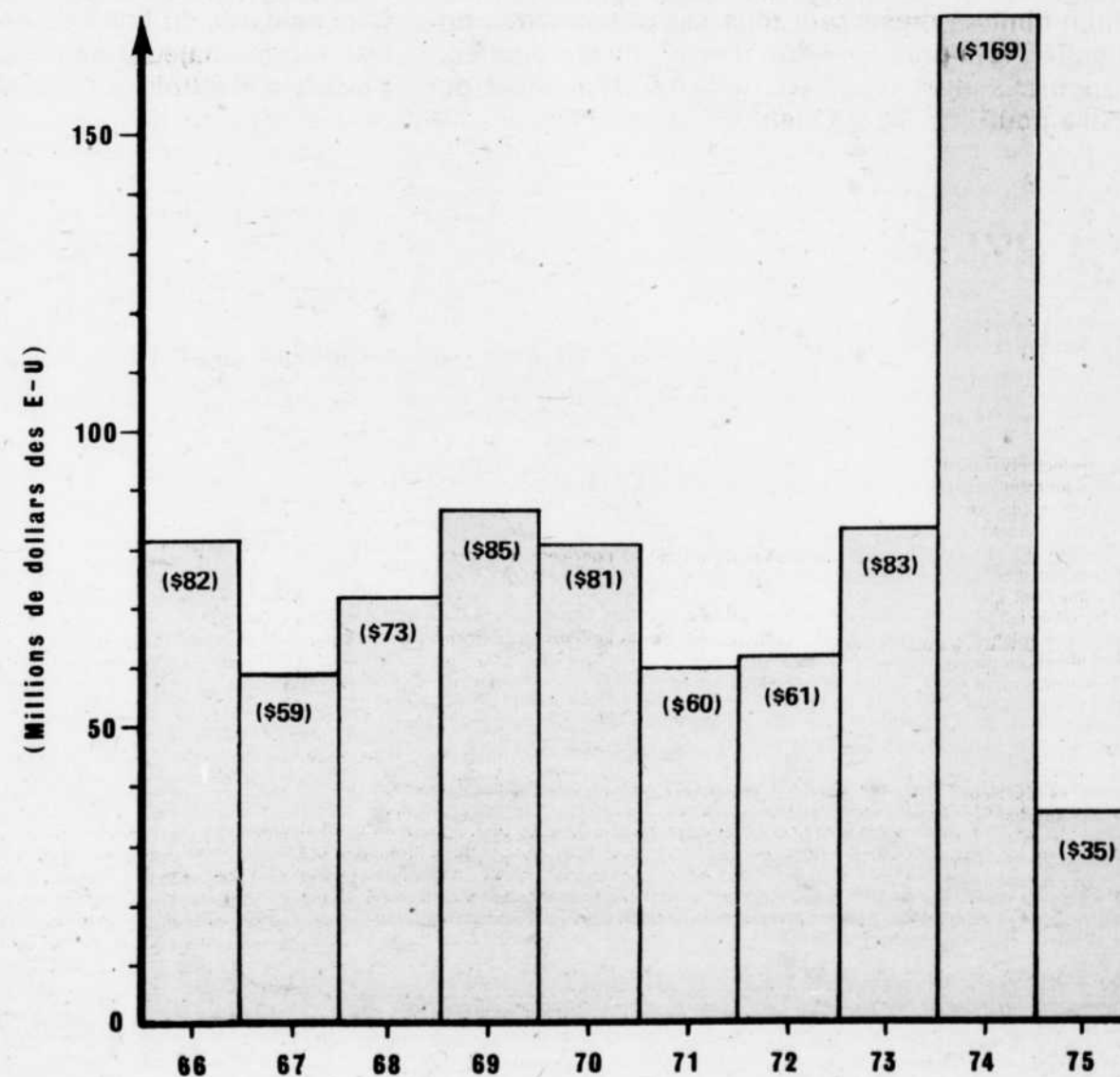
o o o

Alcan Aluminium Limitée a connu au cours de l'année 1975, une diminution de ses revenus, ceux-ci passant de \$2 milliards 426 millions en 1974 à \$2 milliards 312 millions en 1975.

[Suite à la page 10]

Bénéfice net d'Alcan Aluminium Limitée

(1966 à 1975)



"Lueurs d'une reprise pour Alcan Aluminium Limitée"

Le monde entier semble remonter la pente après la pire dégringolade économique survenue depuis les années 30. "Le gros de la crise paraît être passé dans l'industrie de l'aluminium, particulièrement à Alcan Aluminium Limitée", a déclaré, le 19 février dernier, l'un des dirigeants de la Compagnie.

Prenant ainsi la parole lors d'une réunion de la Société des analystes financiers de Los Angeles, M. John H. Hale, vice-président directeur général, Finances, Alcan Aluminium Limitée, a fait remarquer que la production industrielle progresse aux Etats-Unis et au Japon depuis le second semestre de 1975. "Les lueurs de la reprise, a-t-il dit, apparaissent également dans certains pays de l'Europe occidentale, en Allemagne, par exemple".

Une reprise différenciée

Selon M. Hale, les livraisons aux Etats-Unis devraient augmenter d'environ 25 pour-cent en 1976 après une baisse de 35 pour-cent en 1975. Même s'il ne saurait être question de réaliser le fort trafic de 1973-74, la hausse prévue n'en permettra pas moins de réduire les stocks accumulés et de les ramener à des quantités plus contrôlables en 1976 et normales d'ici 1977.

Par ailleurs, la croissance sera plus lente sur les autres marchés où une augmentation de 15 pour-cent est prévue. "Au Canada, soulignait M. Hale, le déclin a été moins prononcé qu'aux Etats-Unis en 1975 et la croissance devrait être

quelque peu supérieure à 15 pour-cent. Toutefois, il se peut qu'au Royaume-Uni, ce taux soit plus bas. L'Europe continentale, pour sa part, ne connaît présentement qu'une amélioration légère, mais l'Amérique latine s'apprête à vivre une autre bonne année".

Les atouts de l'Alcan

Au cours de sa première allocution devant les analystes de Los Angeles, M. Hale a brossé un portrait éclair de la Compagnie et de ses activités, projetant dans l'avenir sa situation par rapport à la concurrence. Il a précisé que la Compagnie reste, parmi les producteurs mondiaux d'aluminium, l'un de ceux dont les coûts sont les plus bas et ce, en dépit des fortes hausses qu'Alcan a dû, à l'instar des autres fabricants, affronter depuis 1974.

"Nous sommes très bien placés pour agrandir nos installations grâce à nos ressources hydro-électriques existantes", a poursuivi le directeur financier. "Ainsi, au Saguenay, dans la province de Québec, Alcan a fait l'acquisition de terrains en vue d'entreprendre la réalisation d'un vaste programme de rénovation et d'expansion dès que la conjoncture le permettra".

M. Hale a souligné qu'une pénurie d'aluminium se fera inévitablement sentir en 1977-78, "la chute des profits en 1975 ayant réduit le capital disponible et bon nombre de projets ayant dû être abandonnés ou remis pour un temps indéfini".



"LE PLUS FORT DE LA RECESSION TIRE À SA FIN dans l'industrie de l'aluminium", devait déclarer récemment M. John H. Hale, vice-président directeur général, Finances, Alcan Aluminium Limitée.

"En ce qui concerne la capacité de production dans le monde occidental, nous avons prédit qu'elle augmenterait de trois millions de tonnes entre 1976 et 1978, mais, a dit M. Hale, l'annulation de projets dans divers pays a réduit ce chiffre de moitié. Ce changement de situation ne peut que donner lieu à des pénuries qui se manifesteront en 1977 et 1978 et qui hisseront les prix à des niveaux de rentabilité justifiant une expansion".

"Enfin, a indiqué M. Hale, Alcan a l'avantage d'être installée dans plusieurs pays où la demande d'aluminium pourrait croître plus rapidement qu'aux Etats-Unis dont la consommation par tête en 1974 était de beaucoup supérieure à celle de tout autre pays".

En épluchant le rapport... [Suite de la page 9]

Les frais et dépenses de l'entreprise Alcan, excluant les impôts sur le revenu, ont augmenté au cours du dernier exercice financier, passant de \$2 milliards 202 millions en 1974 à \$2 milliards 243 millions en 1975.

Alcan Aluminium Limitée a payé, en 1975, quelque \$27 millions en impôts sur le revenu.

Le bénéfice net de la compagnie Alcan a considérablement fléchi au cours de la dernière année, étant de \$35 millions comparativement à \$169 millions en 1974.

Les porteurs d'actions ordinaires Alcan auront connu aussi une diminution en 1975, au chapitre des dividendes qui leur ont été versés. Ainsi, des dividendes de \$0.90 ont été déclarés en 1975, par rapport à \$1.20 en 1974.

Comme le dollar des Etats-Unis est la principale monnaie utilisée dans les échanges internationaux et que c'est surtout à ce niveau que l'Alcan effectue ses transactions commerciales, les comptes consolidés sont présentés en dollars des Etats-Unis.

Les ventes consolidées d'aluminium effectuées en 1975 ont totalisé 1,402,000 tonnes. Les principaux marchés étaient le Canada (15.3%), les Etats-Unis (23.1%), le Royaume-Uni (15.7%), la Communauté économique Européenne (sauf R.-U. 11.7%) et les autres pays (34.1%).

L'analyse du rapport annuel 1975 de l'entreprise Alcan Aluminium Limitée met en évidence le fait que les coûts ont progressé rapidement en 1975 alors que les prix, loin de suivre la même voie, ont légèrement fléchi.

Alcan Aluminium Limitée prévoit pour l'année 1976 une reprise intéressante sur les marchés nord-américains, le redressement étant plus lent sur les autres grands marchés internationaux.

Normes d'embauchage pour les étudiants pendant la période d'été

Etudiants de niveau universitaire

L'Alcan espère embaucher encore cette année un certain nombre d'étudiants de niveau universitaire qui agiront comme remplaçants pendant la période des vacances.

Toutefois, pour nous conformer aux conventions collectives de travail, il nous faudra d'abord épuiser, dans chaque établissement, les listes d'attente des employés ayant encore de l'ancienneté et ne travaillant pas en ce moment. Une fois cette condition remplie et dans la mesure où il restera des emplois disponibles, on procédera au choix des candidats parmi les étudiants qui auront offert leurs services.

Critères de sélection:

- fil (ou fille) d'employés ayant à leur actif 15 ans et plus de service;
- étudiant (e) au niveau universitaire avec preuve à l'appui;
- âgé (e) de 19 à 25 ans inclusivement durant l'année 1976 (preuve d'âge requise);
- tout (e) candidat (e) doit satisfaire à un examen médical;

e) un (e) seul (e) étudiant (e) par famille;

f) un maximum de deux (2) étés de travail par étudiant (e) - un (e) étudiant (e) qui a gagné moins de \$1,000. pour l'ensemble des deux étés pendant lesquels il a travaillé à l'Alcan, aura droit à un autre été.

Les étudiants qui rencontreront les critères ci-dessus seront appelés à travailler dans l'ordre donné au hasard par l'ordinateur. Le tirage au sort se fera le 23 avril en présence de témoins. Les étudiants de niveau universitaire seront admissibles à un emploi à n'importe lequel des établissements de la région. Il n'y aura donc qu'un seul tirage.

Etudiants du Cegep

Lorsque la banque d'étudiants universitaires sera épuisée, on aura recours aux étudiants du niveau CEGEP en utilisant les mêmes critères et modes de sélection.

Les intéressés qui désirent des renseignements supplémentaires peuvent s'adresser à MM. Roland Girard, Robert-G. Larouche ou Brian Santoni, spécialistes en placement, immeuble 102, rue Oerstedt, Arvida.

Le Dynamo reçoit ses épouses

C'était fête, samedi le 21 février, alors que les cadres du Club social Dynamo des employés d'Énergie électrique et du service ferroviaire du secteur d'Alma recevaient au nom des amis de travail et membres du Club les 85 épouses qui avaient répondu à l'invitation.

Nouvelle entreprise mise sur pied la première fois cette année au Club Dynamo, la réception des épouses devra être remise au programme une autre année, mais là, il faudra prévoir que les participantes passeront sûrement de 85 environ, à deux cents et que le local du Club ne suffira plus.

Une année qui se termine

Le Dynamo, ce Club social des employés d'Énergie électrique, approche de la fin d'une autre année qui se terminera en beauté, avec le succès de la réception des femmes. Il y aura encore les "Olympiades" du 6 mars, la traditionnelle "Fête des mères" du début mai, et, entre ces deux activités, l'assemblée générale annuelle qui devrait réunir le plus grand nombre de membres dans le début d'avril. Il n'est pas

question d'élections cette année, aussi pourra-t-on s'arrêter plus longuement sur la question d'actualité: la refonte de la constitution. Présentement, Toby Cossette et Eugène Girard s'affairent à la mise au point du texte du projet qui sera à l'ordre du jour.

Le président Claude Desbiens

M. Claude Desbiens, technicien spécialisé, électricité, groupe Support technique, préside cette année l'équipe de direction de l'organisme. Il compte sur l'appui de son vice-président, Toby Cossette; le trésorier du Club est Eugène Girard et la secrétaire, Madame Cécile Gingras. L'équipe compte Melvyn Michel et Antoine Dubé, directeurs, responsables des réceptions, Marc Delisle, Raymond Fleury et Raymond Maltais, directeurs responsables du bâtiment et Charles-Henri Fortin, directeur responsable de la plage, au "banc de sable" à St-Gédéon.

Les quelque 225 membres du Club sont les employés du Centre nord d'entretien, du Centre de répartition, du Service des lignes et du service ferroviaire, secteur d'Alma, et leurs épouses.



"BONJOUR, BIENVENUE, MESDAMES!" - C'est au nom d'au moins 85 des 200 hommes-membres du Dynamo que le président Claude Desbiens, à droite, salue ses invitées à la réception des épouses. Marc Delisle, à gauche, a compté 85 braves qui ont fait confiance au Club de leurs maris. Dans l'ordre usuel, Mmes Pierrette [Rosaire] Girard, Géraldine [Albert] Girard, Jeannine [Antoine] Dubé, Noëlla [Lucien] Perron, Noëlla [Rosaire] Fortin, Ghislaine [Léon] Boulianne et, de dos, Pierrette [Guy] Ouellet. Elles sont toutes du groupes de l'ex-Alma-Jonquière. Raymond Fleury faisait ailleurs les honneurs du vestiaire.



UN COCKTAIL, DES HORS-D'OEUVRES ET UN BUFFET DE PIÈCES MONTÉES - Tels furent les premiers articles de cette réception du Dynamo à ses épouses, réception qui devait se terminer avec la danse, lorsque les époux vinrent rejoindre leurs femmes. Ici, Toby Cossette et Melvyn Michel font les honneurs, Antoine Dubé est aussi de cette équipe. Dans l'ordre usuel, Mmes Marthe [Claude] Desbiens, Candide [Maurice] de Chantal, Denise [Melvyn] Michel, Colombe [Réal] Tremblay, Rita [Yvon] Jean et en arrière, Germaine [Arthur] Kelley, Louis-Marie Goulet, au bar, avait préparé les cocktails.

Là glace...

Il faut toujours y prendre garde

Tous les hivers, l'aventure se répète... des amateurs entreprenants s'aventurent sur la glace et il se produit des incidents. Que ce soit sur un lac, sur un ruisseau ou sur une rivière, la glace qui les recouvre en hiver présente toujours un risque et il faut y prendre garde. A moins, naturellement que cette glace n'ait été correctement mesurée puis balisée.

Notre histoire est pleine de ces chapitres où nous voyons que nos pères profitaient de la venue de l'hiver et du gel des cours d'eau pour y ménager des "ponts de glace" et éviter les détours qu'ils avaient souvent à faire pour rejoindre les ponts réguliers, pas encore en aussi grand nombre qu'aujourd'hui. Mais, toujours, notre même histoire fait part des mesures de prudence qu'on observait. Jamais, par exemple, on ne parlait d'un "pont de glace" avant que les lieux n'aient été mesurés avec soin quant à la profondeur de la glace qui recouvrirait le lac ou la rivière ni avant que des balises de sapins ou d'épinettes n'aient été placées pour indiquer ce pont temporaire avec précision. Et l'expression "pont de glace" était vraie et juste, car il s'agissait de passages offrant toutes les sécurités des ponts à structures, chevauchant les cours d'eau.

On observait également les mêmes règles de prudence lorsqu'il était question d'aller sur le lac ou la rivière "faire de la glace", pour conserver le lait ou la viande.

La glace et le sport

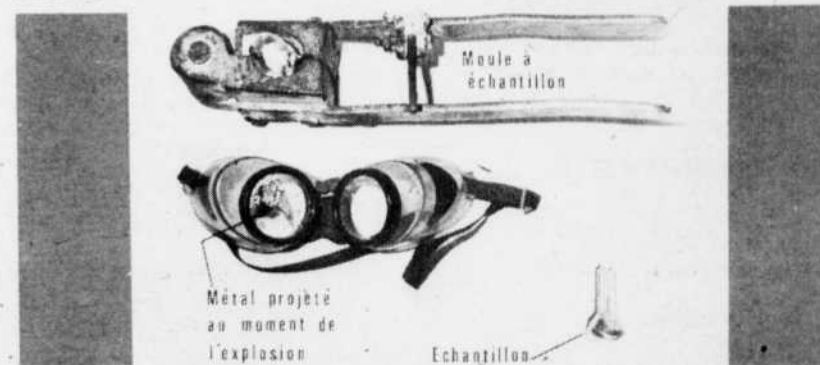
Lorsqu'il s'agit de sport aujourd'hui, on oublie trop facilement ou on met de côté toutes règles de prudence. Ils sont nombreux les gens qui s'aventurent sur la glace, en patins, en skis, en raquettes ou en autoneige, sans s'être assurés que "la

glace est bonne" et ne présente pas de danger. Et on est tout à coup surpris de se retrouver dans la "slush", ou sur une glace qui résonne comme une peau de tambour et peut facilement défoncer, ou sur une glace rayée de longues et larges crevasses ou enfin, sur de la glace recouverte d'eau vive.

Et pourquoi ces surprises?

Sans être aucunement technicien dans ce domaine ou sans avoir fait d'études spéciales sur le sujet, le riverain sait très bien que rien n'est moins constant que le régime de l'eau dans le ruisseau ou la rivière, ou encore la hauteur de l'eau dans le lac. Il sait que, d'une journée à l'autre, le courant augmente ou diminue dans le ruisseau ou la rivière et qu'il en résulte des variations dans la hauteur de l'eau. En hiver, ceci se traduit par l'apparition d'espaces vides sous la glace et par la possibilité d'enfoncement, ou par l'accumulation de la pression de l'eau sous la glace et l'apparition de crevasses. Ces phénomènes se retrouvent aussi dans les lacs et les étangs dont les sources d'alimentation et les décharges demeurent actives en hiver. Et, là aussi, on retrouvera des glaces enfoncées ou des crevasses qui laissent l'eau recouvrir la surface de la glace.

Il y a enfin un autre phénomène de la nature qui se traduit par des surprises pour l'amateur qui circule sur la glace. Ainsi, lorsqu'une rivière ou un cours d'eau devient plus étroit, le courant d'eau augmente et lorsque la rivière ou le ruisseau élargit, il se produit une espèce de bassin ou de lac, et le courant d'eau diminue au point de sembler disparaître. Ces deux situations feront qu'à un endroit, la glace ne prendra pas ou demeurera



Autre preuve de l'efficacité des lunettes de sécurité

"Jamais nous n'insisterons assez sur l'avantage de porter l'équipement de sécurité", révélait récemment M. V.J. Newberry, surintendant-coulage 3 et 4. A preuve, l'incident suivant.

Dernièrement, un employé de l'usine de coulage no. 4 effectuait, comme à l'ordinaire, le remplissage d'un moule à échantillon avec de l'aluminium en fusion. Or, quelle ne fut pas sa surprise d'assister

à une explosion produite dans le moule! Quelques gouttes de métal chaud furent projetées contre la lunette de l'opérateur qui, grâce à la sécurité qu'il a su manifester dans son travail, s'en tira indemne.

Cette mésaventure met en évidence, une fois de plus, que malgré la petite quantité de métal en cause, le danger est toujours là et que le port des lunettes constitue une sécurité accrue.

mince et faible, alors qu'à l'autre, la glace épaissira et sera bien plus portante. Encore autant de raisons de rencontrer des surprises, pour l'aventurier qui se promène sur la glace sans prendre garde à ces caprices tellement naturels et si faciles

à expliquer.

Voilà pourquoi, lorsqu'il est question d'une surface de glace sur un ruisseau, une rivière, un lac ou un étang, il faut toujours y prendre garde.



BRAVO! LES GARS... Ce pourrait être le sujet de conversation de M. Roger Perreault, surintendant-Entretien majeur et construction, venu féliciter les mécaniciens d'un département ayant atteint plus d'un

quart de million d'heures sans accident avec perte de temps. Avec M. Perreault, à g., MM. Claude Germain et Michel Deschênes, mécaniciens en climatisation; ainsi que M. Robert Boulianne, soudeur.

Mécaniciens en tuyauterie

Plus d'un quart de million d'heures sans accident à l'Entretien

Tous les records de sécurité sont des tours de force, c'est entendu. Mais les équipes de l'Entretien majeur et de la construction et plus précisément les mécaniciens en tuyauterie, isolation, climatisation et soudure sont fiers d'avoir à leur crédit plus d'un quart de million d'heures de travail sans accident avec perte de temps. Et leur contremaître général, M. Raymond Turbide, explique pourquoi un tel record est difficile. "Ces hommes-là, dit-il, sont appelés à travailler dans tous les départements des usines. Ils doivent connaître et respecter chacun des règlements de sécurité partout où ils vont travailler".

Un souci constant

Et M. Turbide d'ajouter: "Ils travaillent tantôt sur des échafauds, tantôt sous terre, aussi bien à l'intérieur qu'à

l'extérieur et doivent s'adapter aux caprices de toutes les saisons. Leur tâche requiert un souci constant de prudence au travail".

Leur record de 265,000 heures sans accident majeur comprend une période s'étendant de juin 1974 à décembre 1975.

Le groupe incluant employés à l'heure et cadres est d'environ 80.

Dans ses remarques, M. Bertrand Bouchard a dit qu'un record de plus d'un quart de million d'heures sans accident démontre un souci constant de sécurité. Puis il a expliqué les buts que les dirigeants visent en ayant autant d'activités touchant la sécurité. "Nous désirons, disait-il, que la sécurité devienne pour vous une façon de vivre, une seconde nature".

UN RECORD DONT ON EST FIER - M. Alfred Hébert, assis, agent de sécurité, a présenté un documentaire sur la sécurité à un groupe de mécaniciens de l'Entretien qui ont réalisé plus d'un quart de million d'heures sans accident avec perte de temps. On voit ici quelques-uns d'entre eux. De g. à dr., MM. Renaud Savoie, mécanicien-tuyauterie; Rodolphe Bergeron, mécanicien-isolation; Roland Fortin, mécanicien-tuyauterie; Bertrand Bouchard, directeur de la division Entretien et Services, qui était venu les féliciter; et Paul Girard, mécanicien-tuyauterie.



C'est jeudi prochain qu'il commence le 6e bonspiel-sécurité annuel Alcan

C'est jeudi prochain, le 11 mars, vers 18h30 que les huit premières des quelque 75 équipes participantes commenceront les activités du 6e bonspiel-sécurité annuel offert aux employés de SECAL du secteur d'Alma. Les employés, ça signifie les hommes et les femmes, membres du personnel de l'usine d'Isle-Maligne, du Centre nord d'entretien, de la section Transport et du Centre de Répartition, les ex-employés à la retraite et à la pré-retraite et toutes les épouses.

Une organisation présidée par M. Gérard Harvey, contremaître au Centre nord d'entretien, aidé du vice-président, Roger Smith, du secrétaire Jean-Paul Lessard et de six membres de l'équipe a vu à ce que tout soit prêt. Du côté sécurité, c'est le comité de prévention de l'usine d'Isle-Maligne et son animateur, Roland Lessard, qui a fait en sorte qu'à aucun moment, durant les quelque 40 heures du tournoi, les participants et amis oublient qu'à l'Alcan, au travail comme pendant les loisirs, la prévention, on y pense.

Les dominantes

Un bonspiel comme celui qui s'en vient présente plusieurs titres d'intérêt que voici bien simplement énumérés:

- prévues, 75 équipes, hommes et femmes, réparties en quatre sections: aluminerie, transport, énergie et répartition;
- tous les amateurs joueront au moins trois parties, alors que les gagnants auront eu à en jouer cinq;
- vendredi le 12: soirée et buffet, samedi le 13: souper et veillée; dimanche vers 21h30, présentation des prix et trophées;
- durant les moments libres, présentations de films avec questionnaires-concours et prix, naturellement;
- durant les autres moments libres: lecture et interprétation de 22 dessins-silhouettes afin d'y découvrir le titre et l'histoire d'une fable de La Fontaine, particulièrement adaptable à la prévention des accidents.
- 9e tirage du "moitié-moitié" sécurité qui aura offert aux participants huit "mots de passe" de la prévention, conçus et suggérés par autant d'auteurs, employés de l'usine.

Le bonspiel de l'usine Lapointe

Tous les membres en règle du Club social de l'Usine Lapointe de Produits Alcan Canada Limitée à Arvida sont invités à s'inscrire à leur tournoi de curling qui aura lieu le 7 mars au Club de curling d'Arvida. Le tournoi débutera à 8h du matin et sera formé d'une dizaine d'équipes mixtes. Les vainqueurs seront récompensés au cours d'une soirée dansante au Club de la direction de l'Alcan d'Arvida. Il y aura trois catégories: A, B et C. Aucun frais d'admission.

Arvida au Carnaval de Québec

Le corps mixte de cadets et clairons, les Ambassadeurs, Kiwanis Arvida, qui est composé en grand nombre d'enfants d'employés des usines SECAL d'Arvida a représenté la ville de l'aluminium lors des deux défilés de nuit du Carnaval de Québec. Ils étaient plus d'une centaine et ils ont remporté le premier prix et le trophée qui se rattache à cette décision ainsi qu'une bourse de \$400. Quelque dix-neuf corps ont participé à cette compétition. Ce qui faisait dire à l'un des membres du comité de parents et dans le langage des jeunes de ce corps: "Vive le fameux "Truc A". La direction du groupe avait été confiée à Mme Gilles Leclerc dont l'époux travaille aux usines d'Arvida.



QUELLE FAMILLE! Les huit frères Simard représentaient déjà, il y a plusieurs années un fait inusité aux yeux

des employés des usines d'Arvida. Ce sont, dans l'ordre habituel, MM. Edmour, Philippe, Emile, Maurice, Jean-Joseph,

Paul, Armand et Henri Simard qui, ensemble, cumulent 213 années de service.

Pour les huit frères Simard, 213 années de service à l'Alcan

"Saviez-vous que mes sept frères et moi cumulons près de 213 années de service à l'Alcan?" nous demandait récemment M. Edmond Simard, dit Edmour, retraité de la Société d'électrolyse et de chimie Alcan Ltée.

Les frères Simard, employés, retraités ou pré-retraités des usines Alcan d'Arvida, sont les fils de M. Edouard Simard autrefois, cultivateur du rang de la "Grande Abattis" et gardien à la centrale de la Chute du Diable.

La famille Simard, depuis longtemps entrée au service de l'Alcan, est présente dans de nombreux départements, comme en fait foi ce simple relevé.

M. Edmond Simard, ex-mécanicien d'entretien, a pris sa retraite après 34 années de service. M. Philippe, ex-journa-

lier au service des cuves, est maintenant pré-retraité après 29 années de service, alors qu'Emile, retraité, comptait 28 années de travail comme opérateur sénior de cellules. Léo-Paul, pré-retraité aussi, était mécanicien au garage, avec près de 23 années de service.

Sont encore à l'emploi de l'Alcan, MM. Maurice, aide-reconditionneur de cuves, Jean-Joseph et Armand, opérateurs sénior de cellules, ainsi qu'Henri, concierge. Ces quatre frères Simard totalisent à eux seuls quelque 96 années de service.

M. Edmond Simard, entré aux usines d'Arvida en 1939, se dit fier d'avoir œuvré pour cet employeur à qui il a donné 34 belles années de sa vie. Heureux dans sa

retraite bien méritée, l'aîné de la famille Simard voit avec joie la présence de cousins, neveux et nombreux parents à l'usine qu'il connaît si bien.

M. Edmond Simard a, de plus, un fils (Guy) qui travaille à l'usine de malaxage, à la fabrication de blocs, et qui totalise à date treize années de service. Enfin, MM. Roger et Gilles Simard, fils de M. Jean-Joseph, œuvrent aussi aux usines d'Arvida depuis 9 ans pour l'un et 8 ans pour l'autre. Roger est employé à l'usine d'hydrate no 1, alors que Gilles travaille à l'entretien - coulage.

Mais il faudra s'arrêter là puisque nous risquons fort que nos recherches nous mènent à une parenté plus étendue encore...



M. Paul Bourdeau succède à M. Maurice Laliberté

M. Paul Bourdeau vient d'être nommé officier en chef de la sûreté de SECAL au Saguenay et Lac-Saint-Jean, succédant ainsi à M. Maurice Laliberté qui prend sa retraite. Cette nomination vient d'être annoncée par M. Gilles Lavallée, directeur de la division du personnel de cette même Société.

Natif de Mont-Joli, M. Bourdeau fait ses études primaires et secondaires à Rivière-du-Loup ainsi que ses études post-secondaires à l'Institut de marine de Rimouski. Il occupe par la suite le poste d'officier-navigateur pendant quelques années. Il oeuvre au sein de la Gendarmerie Royale du Canada quelque temps avant de joindre les Forces canadiennes en 1952.

Depuis, il occupe plusieurs fonctions dans les services de sécurité et de renseignements de cet organisme tant au Canada qu'à l'étranger. Il devient, en 1974, officier d'état-major pour la sécurité auprès du chef responsable de la coordination olympique du département de la Défense Nationale (Montréal), poste qu'il occupe jusqu'à sa récente nomination à SECAL.

Il est marié à Rachel Beaulieu de Chicoutimi.



DE PERES EN FILS, QUATRE GIRARD D'ALMA - Récemment, le jeune Sébastien Girard rendait visite à son arrière-grand-père, François Girard, domicilié avec son épouse, au Foyer Normandie, Parc Falaise, à Alma. On en a conservé ce souvenir. Au centre, le doyen, François Girard, comme son épouse, originaire de St-Jérôme, mariés en 1911 et établis à Alma en 1930. Ils ont eu onze enfants, dont sept vivants, six fils et une fille. A gauche, Joseph-Aimé, planificateur au revêtement des cuves à l'usine d'Isle-Maligne de SECAL, où il comptera bientôt 32 années de service, et à droite, Bernard qui a épousé Dame Gabrielle Lavoie de St-Gédéon. Outre cet arrière-petit-fils, M. François compte une arrière-petite-fille: Véronique.

LE LINGOT, JEUDI 4 MARS 1976 13



"COMME LA VIE NOUS A CHANGES", semblent dire les huit frères Simard qui, récemment, se rencontraient pour revivre

ensemble quelques souvenirs de jadis. Ce sont MM. Edmour, Philippe, Emile, Maurice, Jean-Joseph, Paul, Armand et Henri Simard.



THE ANNIVERSARY PARADE SERVICE of the Scout and Guide movement took place at the St. John of the Saguenay Church on February 22. Shown above are the reverend Paul James with Guides, left to right, Marie-Jose Simard, Jody Gale and Sylvie Cote, as Jody takes the Guide flag from the minister. Cubs and Brownies were also represented in the ceremony which commemorates the anniversary of founder, Lord Baden-Powell.



PLAYTIME AT THE HIGH SCHOOL means hours of rehearsal and the learning of lines. Students of the Saguenay Valley School, under the guidance of Jean Fraser prepare for their annual dramatic production which is scheduled for presentation March 26th. Here the cast is seen at play rehearsal and includes left to right, Yvan Plamondon, Mike Fraser, Rick Gallant, Judy Bartok, Marc St. Pierre, Mike Lizotte, Cathy Gordon, Carrie Webb and Karen Fell.

New Titles at the Library

NON-FICTION.

CHANEL by Edmonde Charles-Roux.
ALMANAC OF CANADA by Margot J. Fawcett (ed).
MARILYN by Norman Mailer.
THE CANADIAN ESTABLISHMENT by Peter C. Newman.
MIKE Vol. 3 by L.B. Pearson.
BEFORE THE FALL by William Safire.
HARD TO SWALLOW by Walter Stewart.

FICTION

THE BOOK OF EVE by Constance Beresford-Howe.
A BIG WIND FOR SUMMER by Gavin Black.
A LADY OF MONCTON by Elizabeth Byrd.
THE SAFE HOUSE by Jon Cleary.
THE ASSASSINS. A BOOK OF HOURS by Joyce Carol Oates.
WORLD OF WONDERS by Robertson Davies.
SWANN SAGA Vol. 3 by R.F. Delderfield.
FLASHMAN IN THE GREAT GAME by George Macdonald Fraser (ed).
CLARA REEVE by Leonie Hargrave.
CASTLE OF EAGLES C by Constance Heaven.
STORIES TO BE READ WITH THE DOOR LOCKED by Alfred Hitchcock.
THE OTHER WOMAN by Rona Jaffe.
THE BATTLE FOR SALT-BUCKET BEACH by Ian Macneill.
SCAPEGOAT by Paul Orum.
THE SURFACE OF EARTH by Reynolds Price.
WINGED ESCORT by Douglas Reeman.
THE PROMETHEUS CRISIS by Thomas N. Scortia.
HARRY'S GAME by Gerald Seymour
THE EYE OF THE TIGER by Wilbur Smith.
AUNTS AREN'T GENTLEMEN by P.G. Wodehouse.

14 LE LINGOT, JEUDI 4 MARS 1976

THIS WEEK'S FILM AT THE PALACE CINEMA is "Shampoo" starring Warren Beatty, Goldie Hawn and Julie Christie. It will be shown nightly at 7.30 p.m. from Friday, March 5 until March 11 inclusive. [Children 14 years and over].

PARENTS WHO WISH TO REGISTER their children at the Saguenay Valley Elementary School for the coming year, September 1976 to summer 1977 are requested to make an application now. Application forms are available at the school, and inquiries should be made to the Secretary, Mrs. A. Marion at 548-3174. This includes prospective kindergarten students.

MARCH IS RED CROSS MONTH and the annual collection for funds will take place in Arvida on Saturday, March 6. Blood donors are urgently needed this year and the campaign organizers, with Father John Armour assisting in Arvida will announce the hours and place of

Students Go into Business

An unofficial part of the curriculum at St. Patrick's High School is the training of young people in all aspects of running a business. Les Jeunes Entreprises is an undertaking on the part of students at secondary and college level to organize companies of their own, with the help of advisors from the professional world. Last year, two junior enterprises were formed here and this year nine exist at the various schools in the district, which now ranks second to Montreal in performance.

The work and the training are carried on during the school year and industries (comprising some two hundred students) manufacture soap, playing cards, jewellery, sausages, envelopes for records, notebooks sandwiches etc and are a going concern. So much so, they have been granted a charter and some six hundred shares are on the market.

collection shortly. Meanwhile for those residing in Jonquiere, April 15 and 16 [Thursday and Friday] will be the days to report to the C.E.G.E.P. between the hours of noon and 10.00 p.m. to donate blood.

A campaign on the part of Oxfam for the Guatemala Relief Fund has been organized and donations of money by money order or cheque may be sent to M. Serge Lepine, the bank manager of the Royal Bank, Arvida.

AN EXHIBITION OF PAINTINGS by Jeannine Tardif-Hebert is showing at the City Hall until March 7.

THE QUEBEC WINTER GAMES will be held from March 5 to the 14 and many sports events have been lined up as Jonquiere hosts the games for the first time. The Badminton competitions will take place at the Polyvalente School, Arvida on March 6, 7 and 8 while fencing is to be scheduled for March 9, 10 and 11 at the Polyvalente, Jonquiere. The Saguenay Country Club hosts curling and snow shoeing, while Mont Fortin will stage several ski competitions.

THE WOMEN'S WORLD DAY OF PRAYER will take place in Kenogami on Sunday, March 7 at 7.00 p.m. The service will take place at the St. Andrew's Protestant Church, King George Street. Ladies of all denominations are invited. Coffee will be served.

IN ARVIDA there will be a World Day of Prayer at the St. John's Church on Friday, March 5 at 7.30 p.m. An ecumenical, bi-lingual service will take place and this year's theme is Education for Life. The service has been prepared by the women of Latin America. Miss Lilly Syvaaja an educator who resided in South America for thirteen years, is guest speaker. A social hour will follow the service and a cordial invitation to everyone in the community.

A DAY IN THE LIFE OF IVAN DENISSOVITCH is the film scheduled to be shown at the St. John's Church this weekend at 7.30 p.m. Friday, March 5 it will be shown in Kenogami and March 6 in Arvida.

ANOTHER HOCKEY STAR is Ted Moysey who captured the sports headlines in the Montreal Star in February. His performance in the Quebec University Athletic Associations final weekend of regular-season play received rave notices as he supplied the drama and led his Bishop's University team to an important victory over McGill at Lennoxville. He scored four of the goals in the 10-2 victory, which placed them 4th in the overall results.

THE ST. JOHN'S CHURCHWOMEN will hold their monthly meeting at the church on Monday, March 8 at 8.00 p.m. when the guest speaker will be Mrs. Grace Scott, Regional Vice-President of the United Churchwomen.

THE ANNUAL ST. PATRICK'S DAY CARD PARTY will take place on Thursday, March 18 at 7.30 p.m. at the Knights of Columbus Hall, Nelson Street, Kenogami. The event is organized by the Catholic Women's League of Kenogami. Everyone is invited. Please bring your own cards. Any inquiries may be made to Mrs. James Armour, Kenogami.

AT A RECENT MEETING OF THE COMMISSION SCOLAIRE D'ARVIDA the Parents Committee representing six elementary schools in Arvida expressed concern as negotiations between the Government and teachers show no signs of improvement. The school climate is deteriorating the parents feel and motivation on the part of the student is now being seriously affected. It was decided that decisive steps to correct the situation must be taken in the near future.

CROSS-COUNTRY SKI-ING HAS BEEN AS POPULAR AS EVER this winter and members of the Ski Club de Fond here in Arvida have been meeting regularly on Sunday mornings at the Saguenay Country Club where instructors Igor Szkrumelak and Dave Bonney, conduct a cross-country trek after the lesson. This coming Sunday a trip [by bus] to Lac Vert at Hebertville is planned, while on March 21 activities will wind up with the usual lesson and skiing at 10.00 a.m. and a beer and cheese party with dancing in the evening at the clubhouse. The usual lesson will take place March 14.

HERE & THERE

Les employés se perfectionnent

L'instruction s'offre à tous et nombreux sont les employés, syndiqués ou cadres, qui occasionnellement profitent de nombreux cours afin de parfaire leurs connaissances ou en acquérir de nouvelles.

Depuis quelque temps déjà, le personnel policier de la Sûreté de l'Alcan poursuit des études collégiales, dispensées aux C.E.G.E.P. de Chicoutimi et d'Alma. Les cours du soir, destinés à tous les membres de corps policiers, portent sur les techniques policières et nos policiers se spécialisent présentement en droit pénal 1 et 2.



La conduite préventive

Par ailleurs, tous les employés, syndiqués et cadres, de la division Énergie électrique, Immeubles et Relations publiques seront bientôt invités à suivre un cours de conduite préventive dispensé par une école de conduite automobile en collaboration avec le ministère du Transport du Québec. Ce cours théorique, se tenant à la fois à Alma et à la centrale de Shipshaw, a débuté le 20 février dernier et se poursuivra jusqu'à la mi-avril. Cette initiative se veut une incitation à la prudence et à la sécurité lorsqu'une personne est au volant d'un véhicule moteur.

Etre chef de projet, ça s'apprend

D'un autre côté, se tient présentement au Manoir du Saguenay un cours destiné aux ingénieurs, techniciens et cadres, portant particulièrement sur la fonction de chef de projet.

Une avant-première de ce cours s'est

tenue en novembre dernier, à laquelle participaient une quinzaine de personnes du département de l'Ingénierie. Depuis le début de la nouvelle année, de nouveaux participants ont été désignés et assistent à divers exposés de spécialistes de notre entreprise sur la fonction de chef de projet dans notre organisation industrielle.

Bien se préparer à la retraite

"C'est quoi la retraite? Comment m'y préparer financièrement? Quelles sont les choses à réaliser, une fois la retraite venue?"

Voilà autant de sujets qui animent le cours de préparation à la retraite auquel participent de nombreux employés des usines d'Arvida qui, dans quelques années, se reposeront du travail industriel et prendront une "pension" bien méritée.

Depuis quelques années déjà, ce cours dispensé au CEGEP de Jonquière remporte un vif succès auprès des participants qui se préparent à vivre une retraite heureuse par une planification et une préparation adéquates.

les Petites Annonces

A LOUER:

LOGEMENT MODERNE de 4 1/2 pièces, chauffé, entrée pour laveuse et sècheuse, garage. Situé au premier étage. Libre le premier avril. Tél.: 548-5306.

LOGEMENT de 3 1/2 pièces, chauffé, entrée indépendante, installation pour laveuse et sècheuse, repeint à neuf, couvre-planchers inclus. Tél.: 548-5306.

Chambre à louer - Lit double avec pension - Secteur St-Philippe - 140 rue Régina, Arvida.

A VENDRE:

ANTIQUITE - Ancien bain sur pattes, très profond - s'adresser à 766, Côte Réserve, Chicoutimi.

2 THERMOS WINDOWS 30" x 66", \$10. each. Tél.: 548-8462.

B & W PORTABLE 20" T.V. Perfect condition. \$100. Tél.: 548-8462.

DEUX VITRES thermos, 30" x 66", \$10. chacune. Tél.: 548-8462.

TELEVISEUR 20", noir et blanc, portatif, en parfait état. Prix: \$100. Tél.: 548-8462.

TERRAIN situé dans nouveau quartier résidentiel, paroisse St-Mathias, secteur Arvida. Superficie de 8,700 pi. ca. Prix: \$3,480. Pour plus d'informations, Tél.: 548-7466.

CHIOTS Cocker Spaniel blond, pure race, tatoués, enregistrés, queues coupées, belle portée née le 13 janvier. Tél.: 543-7214.

AUTOMOBILE, de marque Ford Maverick Craber, 1975, 302 ps, 6000 milles, antirouille, deux pneus d'hiver Radial. Cause: auto fournie. Tél.: 548-8191.

UN MALAXEUR de marque Sunbeam, complet avec hache viande, prix: \$35. UN LUSTRE à trois boules, prix: \$20. UN VIOLON, prix: \$25. Tél.: 545-0383.

ANTIQUITES: vaisselle et cadres. Aussi, planche à repasser, polisseuse à trois brosses de marque "Elextrolux", un lit complet, un manteau de drap brun, grandeur 14-15 ans, un manteau de cuir brun, grandeur 18 ans, à l'état de neuf. Tél.: 548-4528.

LAVEUSE ET SECHEUSE automatiques SPEED QUEEN en bon état - Une cuisinière électrique de marque FRIGIDAIRE, presque neuf. S'adresser à 766, Côte de la Réserve, Chicoutimi.

TROIS CHIENNES Cocker anglais de race pure, au prix exceptionnel de \$50. chacune, âgées de six semaines. Pour information, Tél.: 548-5260.

DIVERS:

Une PERSONNE, demeurant sur le boulevard Deschênes à Arvida demande quelqu'un avec qui voyager à l'Alcan à tous les jours. Les heures de travail sont 8h 30 à 12h et 13h 30 à 17h. Tél.: 548-6302 (Mme Guérin).

NECROLOGIE

Décès de M. Marcel Gagnon

M. Marcel Gagnon, opérateur dans les salles de cuves des usines d'Arvida, est décédé le 3 mars des suites d'un accident qu'il a subi le 16 février dernier, à son travail.

L'accident s'était produit au moment où M. Gagnon, circulant dans le passage central des salles de cuves 46 et 47, a été heurté par un chariot élévateur qui transportait un bloc de ciment.

Agé de 55 ans, M. Gagnon demeurait sur la rue St-Gérard à Chicoutimi-Nord. Le disparu laisse dans le deuil son épouse, née Raymonde Tremblay, quatre enfants et de nombreux parents.



M. J. Gagné

Est décédé le 25 février, à l'âge de 56 ans et 5 mois, M. Joseph Gagné, demeurant au 4 de la rue Notre-Dame à Arvida. M. Gagné occupait la fonction de nettoyeur d'épurateur Soderberg au Service des épurateurs et comptait 22 années de travail aux usines d'Arvida. Le défunt laisse dans le deuil son épouse, née Marguerite Bisson, ainsi que 4 filles et 6 garçons.



M. L. Leclerc

Est décédé le 28 février, à l'âge de 63 ans et 11 mois, M. Louis Leclerc, demeurant au 174, rue Burma, Arvida. M. Leclerc occupait la fonction de chargeur de chlore à l'usine de soude caustique et comptait près de 29 années aux usines d'Arvida. Le défunt laisse dans le deuil son épouse, née Rita Bélanger, ainsi que ses enfants: Carole (Mme Yves Crête), Francine (Mme Gilles Duchesne), Solange (Mme Réjean Nepton), Daniel et Michel.



M. V. Riverin

Est décédé le 20 février, à l'âge de 81 ans et 10 mois, M. Victor Riverin, demeurant au 2049 de la rue Defontaine à Québec. Retraité depuis le premier mai 1959, M. Riverin occupait auparavant la fonction de sectionnaire au Chemin de fer des usines (R & S) et comptait plus de 18 années de service au moment de sa retraite. Le disparu laisse dans le deuil son épouse, née Alphonsine Lamontagne, ainsi que trois filles et quatre garçons, dont M. Louis de Gonzague Riverin, du département planification - prix de revient et données aux usines d'Arvida.



M. E.-L. Tremblay

M. Edmond-Louis Tremblay, demeurant au 751 de la rue St-Hubert à Jonquière, est décédé le 15 février à l'âge de 54 ans et 11 mois. Il était célibataire et le fils de M. et Mme Joseph-Anicet Tremblay, décédés. Il laisse un frère qui fut à l'emploi des usines d'Arvida, M. Léopold Tremblay, aujourd'hui rentier, ainsi que plusieurs autres parents.



M. Tremblay était opérateur d'équipement à l'usine Alpâte, de SECAL d'Arvida.

M. O. Allard

Est décédé le 18 février, à l'âge de 67 ans et 8 mois, M. Omer Allard, demeurant au 75, Boul. Rivière aux sables à Jonquière. Retraité depuis le premier juillet 1973, M. Allard occupait auparavant la fonction de concierge au département de l'hygiène et comptait plus de 30 années de service aux usines d'Arvida. Le disparu laisse dans le deuil son épouse, née Rose-Aimée Poitras, ainsi que deux filles et sept garçons, dont M. Raymond, Yvan et Gratien Allard, employés de la Société d'électrolyse et de chimie Alcan Ltée à Arvida.



Remerciements

Mme Louis Paquet (Maria Gingras) de la rue Wholer à Arvida et tous les membres de sa famille remercient toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie à l'occasion du décès de M. Louis Paquet, survenu le 8 février.

M. A. Vaillancourt

Est décédé le 18 février, à l'âge de 62 ans, M. Alphonse Vaillancourt, demeurant au 399 de la rue St-Rémi à Jonquière. Bénéficiaire d'une pré-retraite depuis le premier juillet 1971, M. Vaillancourt occupait auparavant la fonction d'opérateur cellule d'aluminium à la salle de cuves 44 et comptait 23 années de service aux usines d'Arvida. Le défunt laisse dans le deuil son épouse, née Marguerite Dumais, ainsi que six filles et six garçons, dont Jocelyn, employé aux salles de cuves des usines d'Arvida.



Mme O. Fleury

Est décédée le 25 février, dans l'état de New-York, durant le voyage de retour d'une vacance en Floride, madame Oswald Fleury, d'Alma, née Thérèse Lamirande, à l'âge de 57 ans et 4 mois.

Épouse de M. Oswald Fleury, contre-maitre à l'opération, centrale d'Isle-Maligne, Énergie électrique Alcan, aujourd'hui à la retraite par anticipation, la défunte laisse dans le deuil, outre son mari, quatre filles et un fils, trois gendres et un petit-fils. Un de ses gendres, M. Gaétan Bouchard, époux de dame Viviane Fleury, fait partie du personnel de l'usine d'Isle-Maligne, de SECAL.

A tous les membres des familles éprouvées par ces deuils, le Lingot offre ses plus sincères condoléances.

Tennis à l'ancienne servi à la moderne

Ce sont des images d'un tennis à l'ancienne servi à la moderne qu'a projetées le Club de tennis intérieur de Chicoutimi, vendredi soir le 20 février, à l'occasion du tournoi des "Personnalités". Il s'agit d'un événement qui s'inscrit annuellement dans les festivités du Carnaval souvenir.

Ce vendredi là, 16 personnalités de la région parmi lesquelles figurait M. François Sénécal-Tremblay, vice-président de SECAL, avaient été invitées à former équipe avec les 16 meilleures raquettes du Club dans un tournoi à la mode d'autrefois.

La tenue vestimentaire, les décorations et l'enthousiasme des participants ou spectateurs ont certes créé une ambiance de fête répondant au désir si souvent exprimé par les autorités du Carnaval souvenir.

Il faut dire que deux surprises attendaient l'invité de SECAL. Plusieurs secrétaires du bureau principal avaient décidé de s'organiser avec des pancartes en une sorte de "fan club" pour aller supporter le porte-étendard de notre entreprise. De plus, deux capitaines costumés l'un à la Russe, l'autre à la manière de la Belle époque, ont également décidé d'offrir leurs services spontanément à M. François Sénécal-Tremblay. Ces capitaines-surprises étaient MM. Gilles Lavallée et Gaston Ouellet.

L'invité de la Société d'électrolyse et de chimie Alcan Ltée était jumelé à l'adjoint du pro du Club de tennis intérieur. Leur équipe s'est rendue allégrement en semi-finale.

Quant au "fan club surprise", il était formé des secrétaires suivantes: Mmes Pierrette Brassard, Bertha Copeman, Muriel Duquet, Solange Lemieux, Angeline Raymond, Ruth St-Gelais et Odette Tremblay.



TOUT LE MONDE JOUAIT LE JEU, au tournoi des "personnalités" dont faisait partie M. François Sénécal-Tremblay, vice-président de SECAL. Il est ici au centre, entouré de deux instructeurs "spontanés" MM.

Gilles Lavallée et Gaston Ouellet. A l'arrière, quelques membres du "fan club" surprise, Mmes Bertha Copeman, Pierrette Brassard, Solange Lemieux et Muriel Duquet.

En route pour l'Afrique

Des employés de différents métiers aux usines de SECAL du Québec sont appelés depuis quelques années à aller servir de moniteurs pour entraîner la main-d'œuvre locale qui travaille dans une usine de séchage à bauxite près du port de Kamsar, en République de Guinée, sur la côte ouest de l'Afrique.

On sait que les mines de bauxite de Sangaradi et les installations maritimes de Kamsar sont exploitées par le gouvernement et par un groupe d'entreprises dont l'Alcan.

En prévision d'un départ prochain pour Kamsar, un groupe d'employés de la région s'est réuni au Manoir du Saguenay où les représentants de notre entreprise et des employés qui ont déjà travaillé en Afrique étaient là pour répondre à leurs questions et les renseigner sur les conditions de vie et de travail en République de Guinée.

Certains employés partent pour un an ou plus et s'y rendent avec leur famille. D'autres y vont seuls et ne seront outre-mer que quelques mois.

Parmi ceux qui assistaient à cette rencontre d'informations, mentionnons MM. Paul-E. Lemieux, de la division du Personnel au siège social; Malcolm Pellow, directeur du personnel d'Halco

Mining, Pittsburgh; Alex Morin, conseiller en avantages sociaux pour les cadres et coordonnateur de ce projet; Marc Voyer, technicien d'exams, qui a fait un séjour avec son épouse d'au-delà de deux ans en Afrique; Félix Jalbert, costumé à la mode du Sénégal, un état voisin de la Guinée. M. Jalbert, mécanicien d'entretien au Fluorure, est également allé comme moniteur à Kamsar. Mlle Claire Simard, adjointe à la formation, a présenté un documentaire sur les installations de Sangaradi et Kamsar ainsi que la vie dans ce milieu.

Ce qu'ils feront là-bas

Nos employés iront porter sur le continent africain la technologie de SECAL. Ils seront là-bas moniteurs et auront chacun une équipe de six Guinéens à entraîner. MM. Gaston Renald, Pierre Gobeil, J.-C. Pelletier et Bernard Juneau seront moniteurs en entretien mécanique. MM. Julien Tremblay, Marcel Imbeau, Léonce Gagné et Alonzo Tremblay seront moniteurs en soudure. Quant à MM. Roger Dallaire, Raymond Paquet et Lucien Simard, ils sont déjà en Guinée comme contremaîtres.



QUATRE MOIS EN AFRIQUE - De g. à dr., M. et Mme Marcel Imbeau, M. et Mme Julien Tremblay, M. J.-Alex Morin, coordonnateur du projet à Arvida, M. et Mme Alonzo Tremblay ainsi que M. et Mme Léonce Gagné. Ces employés, sauf M. Morin, partiront le 9 mars. Leur épouse restera au pays étant donné que le séjour en République de Guinée de ce groupe sera de quatre mois et non d'un an.